

QUINZIÈME ANNÉE VOL. XXX, No 9

Samedi, 28 Août 1897

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an: \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1624, B. P.

ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs-relieurs, 421 rue St-Paul.

Tarif indépendant

Dépôt au Gouvernement \$25,000.00

Capital souscrit \$250,000.00

ST. LAWRENCE COMPAGNIE D'ASSURANCE - CONTRE LE FEU -

BUREAU PRINCIPAL: 1re étage Banque Jacques-Cartier

7, PLACE D'ARMES, MONTREAL

J. GUSTAVE LAVIOLETTE,
Président.

G de G. LANGUEDOC,
Sec.-Trés:

F. GAUTHIER,
Gérant.

CERTIFICAT de DEPOT

QUEBEC, 10 DÉCEMBRE 1896.

Je certifie, par les présentes, que la Compagnie d'Assurance contre le feu St. Lawrence, de Montréal, a déposé, entre les mains du Gouvernement de la Province de Québec, la somme de VINGT-CINQ MILLE DOLLARS, tel que requis par l'Ordre en Conseil du 20 juin 1896.

(Signé) H. T. MACHIN, Asst-Trés. de la Prov. de Québ.

PIERRE GAUTHIER, Agent autorisé, Montréal, — 71, rue Champlain.

Nous attirons l'attention du clergé et des communautés religieuses sur les taux réduits de notre Compagnie, qui n'est pas dans l'Association combinée des Assurances.

NOUVEAU COLLEGE A SOREL College Mont St-Bernard A SOREL, P. QUE.

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Dirigé par les Frères de la Charité et sous le haut patronage de Sa Grandeur, Monseigneur l'évêque de Saint-Hyacinthe
Enseignement élémentaire, intermédiaire, commercial et scientifique.

Les langues française, anglaise, et allemande y sont enseignées par des maîtres compétents et expérimentés.

Site salubre et pittoresque ; communications faciles

Pour conditions adressez :

LE FRERE DIRECTEUR

MONT SAINT-BERNARD

SOREL, P. QUE.



MACHINES A ECRIRE

Nous avons l'honneur d'informer Messieurs les membres du clergé, et surtout les directeurs de maisons d'éducation, que nous avons l'agence des machines à écrire

**PEERLESS
DENSMORE,
PEERLESS,**

**REMINGTON-SHOLES,
HARTFORD.**

Ces machines sont les plus perfectionnées et peuvent satisfaire tous les goûts, toutes les exigences et toutes les bourses.
Nos fournitures, telles que rubans pour toutes machines, papier carbone, papiers toile, pupitres, etc., sont garanties supérieures sous tous les rapports.
Machines de seconde main, en parfait état.

Fournitures de Miméographe et de Néostyle

Une visite (ou correspondance) est respectueusement sollicitée.

OLEMENT & CUSSON

AGENTS GÉNÉRAUX

Batisse des Chars Electriques, Cote de la Place d'Armes,
Téléphone Bell 2065 MONTREAL, P. Q.

Catalogues et échantillons d'écriture franco.

J. B. RESTHER & FILS

ARCHITECTES

BUREAU : Batisse Imperiale 1er etage, No. 13

107 RUE SAINT-JACQUES

Téléphone Bell. 1800.

MONTREAL.

MM. Resther se chargent de plans, devis, et surveillance des travaux, pour construction d'églises, collèges, couvents, etc., etc. Des conditions spéciales sont faites aux corporations religieuses.

MM. RESTHER sont recommandés par plusieurs corporations religieuses importantes.

Tél. Bell 7354.

Tél. des Marchands 218

JOSEPH COUSINEAU

MARCHAND DE

BOIS ET CHARBON

180 RUE LAGAUCHETIERE,

MONTREAL

COIN DE LA RUE BEAUDRY

Prières des Quarante-Heures

DIMANCHE	29	AOUT	— Ste-Brigide.
MARDI	31	"	— Chertsey.
JEUDI	2	SEPTEMBRE	— St-Côme.
SAMEDI	4	"	— St-Jacques de Joliette.

Fêtes de la semaine

DIMANCHE	29	AOUT	— 12 P. T. S. Cr. de Marie, d. m.
LUNDI	30	"	— S. Rose de L'ma, V, d.
MARDI	31	"	— S. Raymond C., doub.
MERCREDI	1	SEPTEMBRE	— Décoll. S. J.-Bte, d. m. (du 29 août).
JEUDI	2	"	— S. Etienne roi, C., s.
VENDREDI	3	"	— De la férie. († Passion de N. S.)
SAMEDI	4	"	— De l'Immaculée Conc., sem

La Semaine Religieuse de Montréal

S'adresser :

Pour la Rédaction, à M. G. Dauth, Archevêché de Montréal.

Pour l'Administration, à M. L. E. Cousineau, Archevêché de Montréal.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

ALBERT GAUTHIER

IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER

D'Ornements d'Eglise

Bronzes et Chasubleries

Statues de toutes descriptions, Chemins de croix en bas-relief, en peinture & l'huile, en Chromos et Lithographies, Magnifiques choix de Lampes de sanctuaire, Lustres, Chandelliers d'autel et Candélabres, Calices, Cibores, Ostensoirs et Burettes. Vin de messe de Sicile, Madère et Taragone.

Clerges approuvés pour le culte par les autorités de l'archevêché de Montréal.

Magnifique candélabre breveté au Canada et aux Etats-Unis, sept lumières, pouvant donner au-delà de cent changements différents, aux prix de \$32.50 la paire.

SPECIALITE POUR AUTEL, EN TOUS STYLES ET DE TOUS PRIX

1677 rue Notre-Dame • Montreal



Société Co-Opérative de Frais Funéraires

(Incorporée. Capital \$30.000)

Bureau central :

1725 rue STE-CATHERINE

Tel. Bell. 6235

Tel. March. 563

Succursales :

1042 rue Ste-Catherine

2159 rue Notre-Dame

ATTENTION !

Une société qui mérite l'encouragement du public en général, riches et pauvres est bien la " Société Co-Opérative de Frais Funéraires " qui, depuis sa fondation à Montréal, a donné au public la plus grande satisfaction. Il faut l'encourager parce qu'elle rend les plus grands services à ses abonnés comme à tous ceux qui veulent des funérailles grandioses. Il suffit de jeter un coup d'œil sur leur système, expliqué plus bas, pour se convaincre que pas un entrepreneur de pompes funèbres ne peut offrir les avantages qu'elle offre au public aux conditions suivantes :

Une belle décoration de la chambre mortuaire, cerueil fini en bois de rose ou en drap, au choix. Corbillard à deux chevaux pour transporter le corps de la maison à l'église, et au cimetière de la ville. Ci-dessous les taux :

De naissance à 5 ans, \$1.00 par année. De 30 ans à 45 ans, \$1.00 par année.
De 5 ans à 30 ans, .75 par année. De 45 ans à 55 ans, 1.50 par année.
De 55 ans à 65 ans, 2.50 par année.

Funérailles de toutes classes, à bas prix. Embaument de première classe.
La seule société de pompes funèbres incorporée offrant des garanties solides.

La Compagnie d'approvisionnements alimentaires (Limitée)

87 ET 89 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

Tient constamment un stock des mieux assortis destiné à MM. les membres du clergé.

Vins de Messe, Cierges, Chandelles de Cire

(Approuvés par les autorités ecclésiastiques de Montréal).

**HUILES d'Olive pour sanctuaire, Veilleuses, Verrines
Encens, Braise Encens, Etc., Etc.**

Envoi du Prix Courant et échantillons sur demande.

ROBERT MAISON DE FINANCE

180 rue ST-JACQUES

Edifice de la Banque d'Épargne

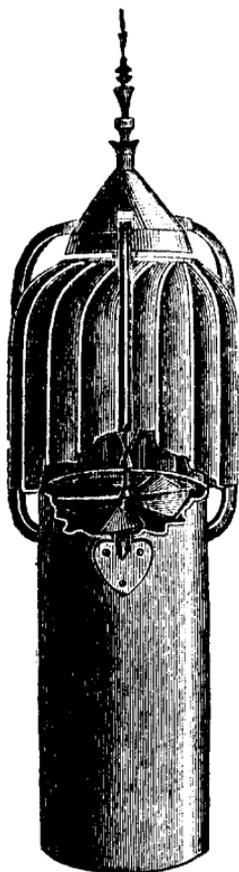
— MONTREAL

Prêts aux Fabriques et aux Communautés religieuses, Consolidation de Dettes, par annuités, avec amortissement. Négociations de Débentures pour Municipalités et Commissaires d'Écoles. Prêts aux Particuliers, sur hypothèque de Biens-Fonds. A ceux qui ont de l'argent à prêter, j'ai toujours des demandes pour des emprunts à 6 %, intérêt payable semi-annuellement.

LE VENTILATEUR

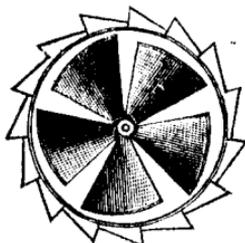
EOLIEN

(BREVETÉ 26 MAI 1894.)



L'appareil le plus efficace pour la ventilation
parfaite des

Manufactures
Edifices . . .
. . . Publics,
. . . Eglises . . .
Maisons . . .
. . . d'Education.



Résidences . . .
. . . Ecuries,
Cabinets . . .
. . . d'Aisance.
Etc., Etc. . .

Il est mis en mouvement, non seulement par le moindre vent, mais aussi par la différence de température de l'intérieur et de l'extérieur de la bâtisse. L'hélice placée à l'intérieur de ce ventilateur établit un courant d'air continu et aspire toutes les poussières, la fumée, les vapeurs, l'air vicié, etc.

Le "Ventilateur Eolien" est hautement recommandé par les principaux architectes, est en usage dans un nombre considérable d'usines et de maisons d'éducation, etc.

FAIT EN PLUSIEURS GRANDEURS

Lessard & Harris

PROPRIETAIRES ET MANUFACTURIERS

Aussi : COUVREURS, PLOMBIERS et POSEURS
D'APPAREILS de CHAUFFAGE.

RÉFÉRENCES :— Séminaire de philosophie de Montréal, Université Laval, les Dames du Sacré-Coeur de Montréal, le Monument National, l'Hospice Gamelin, la Providence du Mile-End, les Soeurs de Ste-Croix, Montréal, et toutes les écoles des Commissaires catholiques de Montréal.

421¹. RUE CRAIG. Montréal.

Bell Telephone 2235. Blouin, Desforges & Latourelle,

PLOMBIERS!

Posseurs d'Appareils à Gaz, Chauffage à Eau Chaude, Vapeur, Basse ou Haute Pression
Couvreurs en Ardoise, Gravois, Métaux, Etc.

BUANDERIES ET CUISINES A VAPEUR, UNE SPECIALITE.

Plaqueurs sur Or, Argent, Nickel, Cuivre, Etc.

Polisseurs, Graveurs et Vernisseurs sur toute sorte de Métaux.

520 1/2, RUE CRAIG, Montréal.

REFERENCES. — Seurs Grises. — Congrégation N.-Dame. — Bon Pasteur. —
Jésus-Marie. — Cathédrale de Montréal. — Eglise de N.-D. de Lourdes. — Pointe
t-Charles. — Lachine, etc., etc. — Une attention toute spéciale aux commandes du
Clergé et des Communautés Religieuses

ETABLIE EN 1874

G. A. LAMONTAGNE & CIE
MARCHANDS TAILLEURS

No 1536 Rue Ste-Catherine, Voisin de la Banque d'Epargne

MONTREAL

Nous accordons au Clergé et aux Communautés religieuses
une attention toute spéciale.

SPECIALITÉ : TWEEDS FRANCAIS, ANGLAIS, ECOSSAIS et CANADIENS.

Marbrerie  Canadienne

Granit et Marbre de différentes Couleurs

36 RUE WINDSOR — MONTREAL

T. ROCHON & FILS

Successesseurs de **A. R. CINTRAT**

Telephone No 2973. **Marbrier Sculpteur**

Monuments, Pierres Tumulaires, Autels et Devants de Cheminées, Carrelage
en Marbre et Mosaïque, etc.

Référence : Archevêché de Montréal.

D. A. BEAULIEU

DECORATEUR

Fabricant de Vitraux peints et en mosaïque

Constructeur et Décorateur d'Autels et de Chaires

Décorations d'églises, chapelles, résidences, bureaux, statues, bannières reli-
gieuses, etc.

Tout ouvrage fait avec soin et dans tous les styles. Satisfaction garantie.

1986 rue Ste-Catherine

LIBRAIRIE G. O. BEAUCHEMIN & FILS

256 & 258, RUE ST-PAUL, MONTRÉAL.

L'Ambassadeur du Christ par S. E. le cardinal Gibbons, ouvrage traduit de l'anglais, par l'abbé André, P.S.S. 1 vol. 7½ x 4½.....	1 00
Le Livre de l'Apôtre , fragments recueillis par Marie-Thérèse de la Girennerie, avec des lettres de S. E. le cardinal Ferrata et de S. G. Mgr Dénéchau, et lettre-préface de S. G. Mgr Bonnefoy. 1 vol. 5 x 7.....	0 75
Histoire de la renaissance du catholicisme en Angleterre au 19e siècle, par l'abbé de Madaune. 1 vol. 9 x 6.....	1 50
Exposé de la Doctrine catholique par l'abbé Girodon ; précédé d'une introduction par Mgr d'Hulst. 2 vol. 9 x 6.....	2 50
L'Abandon à la volonté de Dieu. Retraite de dix jours, d'après le R. P. Piny, dominicain. 1 vol. 6½ x 4.....	0 75
Le Journal d'un évêque , publié par Yves Le Querdec. — Deuxième partie : Pendant le Concordat. 1 vol. 7 x 5.....	0 88
DU MÊME AUTEUR. — Le journal d'un évêque. <i>première partie.</i> — Lettres d'un curé de campagne. — Lettres d'un curé de canton.	
Nouveau Dire sur le système du moins possible , et Demain dans la société chrétienne, par Mgr Isoard. 1 vol. 7 x 5.....	.. 25
Précis de la Doctrine catholique , par le R. P. Wilmers, S. J. 1 vol. 9 x 6.....	1 88
Réflexions et conseils pratiques sur l'éducation pour servir de guide aux mères et aux institutrices, par l'abbé Balme Frezol. 2 vol. 8 x 5.....	1 50
De l'instruction des femmes. Ouvrage destiné aux mères et aux institutrices pour l'enseignement des jeunes filles, par l'abbé Balme Frezol. 1 vol. 9 x 6.....	1 25
Nouvelle éducation de la femme dans les classes cultivées de la société, par la vicomtesse d'Adhémar. 1 vol. 7 x 5.....	0 88
Religion et Critique. Œuvres posthumes de l'abbé de Broglie, recueillies par l'abbé Piat. 1 vol. 7½ x 5.....	0 88
Une Fille de France. La bienheureuse Jehanne , par la comtesse de Flavigny. 1 vol. 7½ x 5.....	0 88
Annuaire Hachette , Paris, 1897, contenant 100.000 adresses, 600 portraits gravés, 100 cartes et plans et 100 illustrations diverses. 1 vol. 1408 pages, 8 x 5 broché.....	1 00
Lectures pour tous , supplément de l'almanach Hachette pour 1897. 1 joli petit volume illustré de nombreuses gravures.....	0 15

Ajouter 2 cents pour le port.

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I. Offices extraordinaires. — II. Les insignes épiscopaux. — III. La persécution dans l'Équateur. — IV. Couronnement de la Vierge, de la médaille miraculeuse. — V. Profession religieuse. — VI. Les deux petites chanteuses de rue. — VII. Aux Prières. — VIII. Louange à réciter, pendant le Salut du Très Saint-Sacrement. — IX. Nominations. — X. Informations.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Annonce. — *Dimanche, le 29.* — Annonce de l'ouverture de la seconde retraite pastorale et de la solennité anticipée de la Nativité de la sainte Vierge.

Cathédrale. — *Lundi, le 30.* — A 7.30 heures du soir, ouverture de la neuvaine préparatoire à la fête de la Nativité de la sainte Vierge. En faisant cette neuvaine (même privément) chaque fidèle peut gagner 300 jours d'indulgences à chaque exercice et une indulgence plénière en se confessant, communiant et priant à l'intention du pape, dans le cours de la neuvaine ou l'un des huit jours suivants.

Saint-Louis-de-France. — *Dimanche, le 29 août* — A 9.30 heures, grand'messe pontificale et ordination.

Titulaires. — *Dimanche le 29.* — Solennité des titulaires de Saint-Augustin, de Saint-Barthélemy, de Saint-Louis-de-France (Montréal et Terrebonne) — et, par anticipation, de Sainte-Rose-de-Lima.

Dimanche, le 5. — Solennité anticipée du titulaire de la Nativité de la sainte Vierge (Hochelaga et Laprairie).

LES INSIGNES EPISCOPAUX



ÉVÊQUE est le chef des prêtres et des fidèles qui composent un diocèse ; il est prince dans l'Église.

Afin de donner une idée de la dignité épiscopale au peuple chrétien, les règles liturgiques demandent que les évêques se revêtent, dans les cérémonies pontificales, de certains ornements particuliers, en outre de ceux qui leur sont communs avec les prêtres.

Ces ornements spéciaux sont : les sandales, la croix pectorale, la tunique, la dalmatique, les gants, l'anneau, la mitre et la crosse.

Les sandales. — Les sandales dont usent les évêques sont de soie brodée d'or. Les sandales étaient autrefois la chaussure des princes et des sénateurs de l'empire romain ; l'Église les a adoptées pour ses pontifes, afin de montrer qu'ils sont ses princes, ses sénateurs et les successeurs des apôtres.

Cette chaussure rappelle à l'évêque qu'il doit toujours marcher dans le chemin de la loi du Seigneur, et prêcher la doctrine de la vérité, aussi bien par ses exemples que par son enseignement.

La croix pectorale. — L'Église veut que les évêques portent une croix sur la poitrine, afin de se rappeler continuellement Jésus crucifié, dont ils sont les ministres, et dont ils doivent reproduire les vertus. La croix est le signe du chrétien, elle est aussi sa force et sa gloire ; à plus forte raison, l'évêque doit-il voir en elle le symbole de son caractère et comme son bouclier contre l'ennemi des âmes.

La croix pectorale est d'or, d'argent ou de pierreries, pour montrer qu'on ne saurait trop entourer d'honneur le signe auguste de notre rédemption. Les évêques la portent même en dehors des fonctions pontificales, parce qu'elle est regardée comme une marque distinctive du caractère épiscopal.

La tunique et la dalmatique. — La tunique est l'ornement particulier du sous-diacre, et la dalmatique celui du diacre. Dans l'origine, c'étaient des vêtements à manches ; et c'est ainsi que l'évêque les porte dans les fonctions sacrées. L'épiscopat étant la plénitude du sacerdoce, le pontife qui va célébrer les saints mystères se revêt des vêtements de tous les ordres sacrés, c'est-à-dire de la tunique du sous-diacre, de la dalmatique du diacre et de la chasuble du prêtre, pour montrer qu'il les possède tous et qu'il a le pouvoir de les conférer aux autres. Ces ornements servent aussi à lui rappeler que, s'il surpasse en dignité les ministres inférieurs, il doit les surpasser aussi par l'excellence de ses vertus.

Les gants. — Les gants que porte l'évêque signifient qu'il doit cacher sous le voile de l'humilité les bonnes œuvres qu'il pratique.

Les gants désignent encore la pureté qui convient aux mains chargées d'offrir à Dieu la victime sainte pour les péchés du monde.

L'anneau. — En recevant la consécration épiscopale, l'évêque s'attache à l'Église qui lui est assignée, comme un époux à son épouse. L'anneau est le signe sacré de ce mariage spirituel, le sceau du contrat par lequel le nouveau pontife s'engage à la fidélité la plus entière, au dévouement le plus absolu.

L'anneau, dit saint Isidore, est le symbole des secrets. Or, l'évêque doit user d'une grande discrétion : soit pour ne pas conférer les sacrements aux indignes, soit pour taire une foule de choses qui lui sont confiées, soit pour ne communiquer ses impressions personnelles que dans les circonstances où c'est chose nécessaire.

L'anneau doit être en or et enrichi d'une pierre précieuse. L'évêque le porte au quatrième doigt de la main droite, parce que c'est avec elle qu'il donne la bénédiction.

La mitre. — La mitre est une coiffure que portent les évêques et les abbés réguliers lorsqu'ils officient pontificalement. Cette coiffure, dont la hauteur a varié selon les temps, est fendue par le haut, de droite à gauche, et porte, à sa base postérieure, deux pendants ou fanons.

Il y a la mitre précieuse, l'auriphrygiate et la mitre simple.

La *mitre précieuse* se distingue des deux autres, non par l'étoffe dont elle est faite, mais par les pierreries dont elle est ornée. Elle peut être en drap d'or ou en drap d'argent. L'évêque s'en sert à la grand'messe et aux vêpres des fêtes, ainsi que dans les processions solennelles.

L'*auriphrygiate* est faite d'un tissu de soie blanche et de fils d'or avec quelques pierreries de valeur ordinaire, ou de drap d'or sans ornements.

L'évêque la porte dans les temps de pénitence, c'est-à-dire dans l'Avant, depuis la Septuagésime jusqu'au Jeudi-Saint exclusivement, dans les Quatre-Temps, les Vigiles, aux Rogations et autres processions de pénitence, et lorsqu'il assiste, au trône, à un office.

La *mitre simple* est en soie, en laine, ou même en toile blanche, sans ornements d'or, avec fanons frangés de soie rouge. Elle ne sert que le Vendredi-Saint et dans les cérémonies funèbres.

Il paraît certain que l'usage de la mitre a toujours existé dans l'Église ; mais, autrefois, les évêques ne la portaient qu'autant qu'ils y avaient été personnellement autorisés par le Souverain-Pontife. Peu à peu, l'usage se généralisa et s'étendit même aux abbés réguliers. Il aujourd'hui devenu une règle absolue.

Dans l'esprit de l'Eglise, la mitre est, comme la couronne des rois, un symbole d'autorité, un ornement de gloire et d'honneur. Elle y voit aussi une sorte de casque de défense et de salut.

La crosse.—*La crosse ou bâton pastoral* est un bâton d'or, d'argent ou de bois, que portent les évêques, les abbés réguliers et les abbesses, dans les cérémonies religieuses.

Le Pape Innocent III, écrivant à un primat de Bulgarie, dit que l'emploi de la crosse remonte à saint Pierre lui-même. Dans le testament de saint Remi, rapporté par Flodoart, il est fait mention d'une crosse d'argent façonnée. Et 633, un concile de Tolède parle aussi de la crosse comme d'un objet généralement en usage.

Les premières crosses ne furent qu'un simple morceau de bois surmonté d'une poignée transversale. Elles ressemblaient donc à un T ; de là vint le nom de *crosse*, de l'italien *croce*, qui signifie *croix*. Insensiblement le bâton pastoral primitif prit une forme plus élégante, et revêtit des ornements distingués et précieux. A Rome, le pape n'en use pas dans les offices pontificaux. Les cardinaux s'en servent quand ils officient dans leurs églises titulaires.

De tout temps, le bâton a été regardé comme une marque d'autorité, témoin la verge de Moïse, le sceptre des rois et le bâton des maréchaux de France. Il convenait donc que ce symbole se trouvât aux mains de nos évêques, dont chacun régit une partie du troupeau de Jésus-Christ ; et, comme ils sont pasteurs, leur bâton a pris le nom de *houlette pastorale*.

Lorsque le prélat consécrateur remet la crosse à un nouvel évêque, il lui dit : « Recevez ce bâton, signe de la charge pastorale ; qu'il vous apprenne à sévir avec amour dans la correction des vices, à rendre la justice sans colère, à gagner doucement à la vertu les âmes de ceux qui vous écouteront, à réprimer toujours le mal avec une sévérité calme. » Ces paroles expliquent le symbolisme de la crosse, et, en même temps, donnent une idée juste de l'autorité épiscopale. Soit qu'elle s'exerce sur les brebis dociles, soit qu'elle se mette à la poursuite des brebis égarées, cette autorité doit offrir un salubre mélange de force et de douceur.

« Chercher, poursuivre le plus grand bien des âmes, dit Mgr Isoard, telle est la loi souveraine du supérieur ecclésiastique. Celle-là lui commande d'allier ensemble, de combiner la sévérité et la douceur, l'énergie et la patience, la force et la longanimité. » La crosse est une houlette : elle doit donc tantôt se contenter d'indiquer le

chemin aux brebis empressées à suivre le pasteur, tantôt servir d'aiguillon pour stimuler les brebis retardataires, tantôt faire tomber son poids sur les brebis indociles. Quelle que soit son action, il lui faut toujours rester l'instrument d'une main paternelle, et trouver chez les fidèles une correspondance toute filiale.

De nos jours, hélas ! l'autorité est battue en brèche, l'autorité ecclésiastique comme celle des gouvernants : des magistrats. Toutefois, s'il en est une qui commande encore le respect, n'est-ce pas celle du pape et des évêques ? Comme au temps des invasions barbares, la crosse réussira mieux que l'épée à étendre les conquêtes de la vraie civilisation et à protéger la société contre l'anarchie.

Dans cette œuvre si difficile, l'Église mettra toutes ses forces et tout son cœur ; et chacun de nos évêques pourra dire à son peuple, comme saint Augustin travaillant à la conversion des hérétiques : « Oh ! je vous en conjure, frères bien-aimés, priez pour moi. Les brebis que notre sollicitude pastorale va chercher au milieu de tant de dangers, ne sont pas seulement des brebis errantes ; elles sont révoltées ; elles protestent contre notre charité ; elles prétendent que leur égarement et leur perte ne nous regardent pas. — Que nous voulez-vous ? nous disent-elles. Pourquoi nous cherchez-vous ? — Hélas ! je vous cherche, je vous poursuis, parce que vous êtes égarées, parce que je veux vous arracher au précipice et à la mort. Mais, comme si l'erreur n'était pas un motif suffisant pour autoriser mes poursuites, chacune d'elles me répond : Si je m'égaré, que vous importe ? Je veux m'égarer, je veux périr. N'en ai-je pas le droit ? — Tel est leur langage ; mais, plus elles accusent cette volonté sacrilège, plus j'ai le devoir de m'y opposer. Alors, je l'avoue, je multiplie mes démarches jusqu'à l'importunité ; je me souviens du précepte apostolique : Prêchez la parole, insistez à temps et à contre-temps. J'insiste donc à temps pour ceux qui consentent à écouter ma voix, à contre-temps pour ceux qui résistent.

« Oui, je suis, je serai, je ne cesserai d'être importun pour ces derniers. Vous voulez vous perdre ? leur dirai-je. Eh bien ! moi, je ne veux pas que vous vous perdiez. Il ne le veut pas non plus, ce grand Dieu dont les jugements épouvantent ma conscience. Si je me prêtais à vos désirs, il me dirait un jour : Tu n'as pas rappelé les brebis égarées, tu n'as pas cherché les brebis qui se perdaient. Et il me condamnerait. Quelles que puissent donc être vos fureurs, vos menaces et vos vengeances, je ne les craindrai pas... Dussé-je laisser les

lambeaux de ma chair aux épines de la forêt, je battraï tous les buissons, je pénétrerai dans les retraites les plus sauvages. Tant que Dieu me donnera des forces, je continuerai ma course. Si vous voulez que je n'éprouve pas d'aussi grandes fatigues, cessez de vous égarer, cessez de courir à votre perte. »

Le grémial. — Nous venons d'indiquer les insignes que porte l'évêque quand il célèbre pontificalement. Il nous faut ajouter quelques lignes sur le *grémial* et le *bougeoir*.

Le *grémial* est une pièce d'étoffe carrée, de même couleur que les ornements, que l'on met sur les genoux du pontife officiant quand il est assis. Son but est de garantir la chasuble du contact des mains et de celui des objets qu'il faut, en certaines circonstances, placer sur les genoux du pontife.

Le *grémial*, qui n'était dans l'origine qu'un morceau d'étoffe ou même un linge blanc, est devenu un ornement quelquefois plus beau que la chasuble elle-même.

Le bougeoir. — Quand l'évêque officie, un des clercs porte un bougeoir avec une bougie de cire qui doit toujours être allumée. Ce bougeoir se distingue des bougeoirs domestiques par un manche plus long.

Le bougeoir est une marque d'honneur.

Semaine de Sées.

LA PERSECUTION DANS L'EQUATEUR



OICI la traduction d'une lettre d'un Equatorien, témoin oculaire des faits qu'il raconte :

Le libéralisme maçonnique à l'équateur. — Dans la ville de Riobamba, province du Chimborazo, le 4 mai dernier, la secte satanique mit en pratique son programme : « Guerre à Dieu et à son Eglise. » Sous prétexte qu'il étaient les promoteurs de la révolution, Mgr l'évêque avec quatorze prêtres, tous les jésuites, quelques rédemptoristes, et un grand nombre de séculiers furent jetés en prison. Pendant huit jours, il n'y eut pas un seul prêtre qui put célébrer dans toute la ville, tous étaient prisonniers ou poursuivis. Le peuple se leva en masse pour demander la liberté de l'évêque et des jésuites, mais les autorités refusèrent, on leur répondit même avec des balles ; alors, exas-

pérés, ils appelèrent à leur aide le colonel Costalès ; celui-ci, à cinq heures du matin, ouvrit le feu au milieu même de la ville. Il avait à peine cent vingt hommes, et la garnison qu'il attaquait en comptait plus de quatre cents. Les conservateurs furent repoussés, mais vingt d'entre eux, entre lesquels Costalès lui-même restèrent assiégés dans le collège des jésuites ; ces vingt héros, leurs munitions achevées, restèrent à la merci de leurs ennemis. Ceux-ci brisèrent les portes de l'église, assassinèrent les personnes réfugiées dans cette enceinte, brisèrent les images, les tableaux et les autres objets du culte, et enfin les *officiers* brisèrent le tabernacle, sortent les saints ciboires où repose le Très Saint-Sacrement, et, au milieu des moqueries et des blasphèmes, profanent les *hosties consacrées*, et les offrent aux soldats afin qu'ils fassent de même, et comme ceux-ci avaient horreur d'un semblable sacrilège, il les leur jettent à la figure, et, tombées à terre, ils les foulent aux pieds, en trépignant de fureur.

Ce sacrilège consommé, ils pénètrent dans la cellule du Père supérieur (Equatorien), qu'ils trouvent agenouillé devant son crucifix, avec le chapelet à la main, et les barbares déchargent à la fois leurs fusils sur l'innocente victime ; et, après avoir outragé son cadavre, ils lui mettent dans les mains un fusil ; de là vient la ridicule et stupide fable propagée par les journaux sectaires que le supérieur des jésuites était mort en faisant feu et en combattant. Mais les mêmes assassins se découvrirent eux-mêmes, et se vantèrent de leur ignoble conduite. Les autres Pères, réunis à la chapelle, furent sur le point d'avoir le même sort que leur vénéré supérieur, le R. P. Moscovo ; mais Dieu ne le permit pas, grâce à une personne qui réussit à empêcher le massacre, non toutefois sans que plusieurs religieux fussent gravement blessés à coups de bâton, à coups de poing, et finalement attachés deux à deux, et insultés de la manière la plus horrible et de nouveau conduits à la prison des casernes.

Remarquez que l'unique accusation portée contre Mgr l'évêque était que son nom figurait en tête d'une liste de souscription en faveur des incendiés de Guyaquil ; or, toutes les opinions, tous les partis, libéraux et conservateurs, etc., figuraient sur cette liste. Sa Grandeur en était pour 300 piastres. Et l'on

interpréta cette liste de conscription comme faite en faveur de la révolution. Aucun raisonnement ne valut auprès des vils esclaves de la maçonnerie, et Mgr l'évêque, le doyen du chapitre de la cathédrale et plusieurs autres personnages des plus importants furent conduits en exil. Remarquez que le commandant de la place de Riobamba est M. Flavien Alfaro, le frère même du président de l'Équateur. Et plus d'un disent que cet Alfaro est modéré !

Il va sans dire que ces sacrilèges et ces assassins du 4 mai, contents d'eux-mêmes, attendent avec confiance la récompense méritée par le service exceptionnel prêté à la cause de Satan, qui est celle d'Alfaro. Leur espérance est fondée. Franco l'assassin de Vivar, a été fait général ; l'assassin de Guillen, Vallès, a été fait colonel par l'Assemblée législative, et quelle assemblée ? mieux serait de dire : collection de criminels. Dans son sein figurent en première ligne les assassins de Garcia Moreno, les Moncago et les Andradès.

Et comme complément des crimes de Riobamba, le président Alfaro a imposé à cette malheureuse ville cent mil francs de contribution.

COURONNEMENT DE LA VIERGE

De la Médaille miraculeuse



Le Souverain Pontife a consacré l'une des gloires du diocèse de Paris, lorsqu'il a permis de célébrer par une fête liturgique spéciale la manifestation de la médaille miraculeuse de la Très Sainte Vierge en 1830, dans l'un des sanctuaires de la capitale, la chapelle des Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul, rue du Bac.

Des grâces sans nombre, n'ont cessé d'être obtenues par le moyen de la médaille miraculeuse ; c'est pourquoi M. le supérieur général de la double famille de saint Vincent de Paul, les Missionnaires Lazaristes et les Filles de la Charité, a sollicité la faveur du couronnement, par le Souverain-Pontife, de la Vierge de la médaille miraculeuse. Le Saint-Père a accueilli avec faveur cette demande et a délégué le cardinal Richard, archevêque de Paris, pour accomplir en son nom cette solennelle cérémonie qui a eu lieu le 26 juillet.

Voici quelques passages de la lettre que Mgr l'archevêque de Paris a adressée à cette occasion au clergé et aux fidèles de son diocèse :

« L'apparition de la médaille miraculeuse est le point de départ du grand mouvement qui a fait éclater dans l'Eglise la gloire de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie. Presqu'en même temps, la capitale de la France voyait naître l'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires et saluait Marie sous le nom si doux de Refuge des pécheurs. Depuis bientôt un siècle, une double louange, une double prière, s'élève de toutes les parties du monde vers le trône de la mère de Dieu : *O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous ; ô Marie refuge des pécheurs, priez pour nous.*

« Cette double louange, cette double prière, a un sens profond pour notre société contemporaine, si elle savait la comprendre. L'homme aujourd'hui voudrait se soustraire au souverain domaine de Dieu : il se complait dans sa propre excellence et nie la déchéance originelle. D'amères déceptions répondent à son orgueil ; aux rêves superbes succède la tristesse du découragement et du désespoir. N'est-ce pas là le spectacle que nous donnent trop souvent la vie publique et la vie privées ?

« A cette double erreur, à ce double mal, répondent la double invocation à *Marie conçue sans péché, à Marie refuge des pécheurs.* Nous confessons le péché originel en nous humiliant devant Dieu ; nous nous relevons dans la confiance en invoquant sa miséricorde, qui descend sur nous par les mains d'une Mère, Refuge des pécheurs. »

PROFESSION RELIGIEUSE

MARDI, 24 août, Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal a présidé une cérémonie de profession religieuse et de vêtue à la maison-mère des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, rue Saint-Jean-Baptiste.

Les nouvelles professes sont les sœurs : Sainte-Marie de l'Enfant-Jésus, Sainte-Marie-Samuel, Sainte-Amélie, Sainte-Marie-Hermine, Sainte-Marie de Toutes-Grâces, Sainte-Joséphine, Sainte-Marie-Stéphanie, Sainte-Marie-Adélaïde ; sœur Trottier, sœur Cyr et sœur Roy.

Sept postulantes ont revêtu l'habit de la Congrégation.

La messe a été célébrée par M. l'abbé G. Gauthier.

Le Rév. Père Strubbe a fait le sermon de circonstance.

Plusieurs membres du clergé assistaient à cette pieuse cérémonie.

LES DEUX PETITES CHANTEUSES DE RUE

DANS une de ces maisons ouvertes à tout venant où, imprudent, je m'étais fourvoyé un soir, je vis venir deux petites filles, — vingt-trois ans à elles deux. L'une d'elles tenait une vieille guitare et toutes deux chantaient, toutes deux bien pâles et bien déguenillées. Ce qu'elles chantaient de leur douce voix mélancolique, vous ne le devineriez jamais. Des romances sentimentales ? Non. Des romances guerrières ? Non. Ces deux enfants de dix à treize ans chantaient des chants qui me firent monter le rouge au visage. Elles ne pensaient pas qu'il fallait rougir, elles. Et chaque couplet était accueilli de sourires, qui faisaient mal à entendre, et de quelques gros sous.

J'eus pitié d'elles, et quand elles eurent fini et qu'on les eut, après quelques minutes, entièrement oubliées, comme on oublie un instrument qui ne sert plus, je les appelai, seul, à mon côté. « Vous ne savez pas d'autres chansons, mes petites ? — Oh ! bien d'autres encore. » Et elles me dirent des vers plus mauvais, si c'eût été possible, que les premiers, et cela avec une naïveté que je n'ose appeler candide. Un sentiment de honte me saisit, et je dis à l'aînée, en la regardant gravement entre les deux yeux : « Je vais te conter une histoire et puis je te donnerai quelques sous — « Je veux bien, » fit-elle. Et elle se tint debout, attentive, avec la curiosité d'un petit enfant. Et je commençai.

« Il y avait une fois deux jeunes filles et une vieille femme. La vieille femme, qui était une fée, les rencontra sur le chemin qui sort du village, un jour du mois d'août, à l'heure de midi. — « Mignonnes, leur dit-elle, à la fontaine qui roule là-bas son onde fraîche, allez me chercher un peu d'eau. » L'une des jeunes filles fit une hideuse grimace, mais l'autre alla puiser de l'eau dans le creux de ses deux mains et la rapporta à la vieille comme dans une coupe de nacre.

« — Tu as été bonne, lui dit la fée. Et bien, chaque fois que tu parleras, il coulera de tes lèvres, comme d'une source vierge et inépuisable, des diamants et des perles. Ta sœur a été inhumaine ; or, chaque fois qu'elle parlera, « il lui sortira de la bouche des crapauds et des vipères. » Et tout cela se fit.

Tout le temps que je parlai, mes yeux n'avaient pas quitté ceux de la plus grande de ces enfants; j'aperçus un léger trouble et je continuai: «Toi, ma petite, oh! dis, quelle méchante action as-tu commise, toi qui es si jeune, pour qu'il te sorte ainsi des lèvres, quand tu chantes, de vilaines choses hideuses et non des perles fines?» Pour la première fois, elle comprit un peu; elle rougit, et tristement, en courbant la tête: «Ma mère m'a battue pour m'apprendre ces chansons, dit-elle.» — Et ta sœur, repris-je. Ce n'est pas ma sœur, c'est la petite d'une voisine du garnis où je couche. Elle est malade; sa mère la bat quand elle n'apporte pas de sous, le soir; je l'emmène pour qu'elle gagne sa vie avec moi, et nous partageons sans qu'on le sache.»

Quel était donc l'ange du ciel qui, au milieu de la corruption amassée par une mère dans l'âme de cette jeune fille, avait conservé, dans cette âme, comme une étincelle sous la cendre, la vertu de charité?

«Et si je vous apprenais d'autres chansons à toutes deux, voudriez-vous les chanter? — Oh! oui, dirent-elles. — Celles-là me font mal à la bouche, ajouta la plus grande; je sens que c'est laid et ne sais pas pourquoi.»

Chères et bonnes âmes que le bon Dieu avait gardées! «Et si je vous apprenais des prières?» Elles ouvrirent de grands yeux comme pour me dire: «Qu'est-ce que c'est une prière?»

Il y avait là deux âmes à sauver, je leur indiquai ma demeure pour le lendemain. La Société de Saint-Vincent-de-Paul fit une pension à la mère, et mes deux protégées furent placées dans une Providence, où de bonnes sœurs leur apprendront à prier le bon Dieu et à chanter de pieux cantiques.

(Un homme du monde.)

AUX PRIÈRES

Sr Saint-Timothée, née Marie-Alexina Poulin, des sœurs de la Miséricorde, Montréal.

Sr Aimée-de-Marie, née Marie-Parmélia-Eméla Beaupré, des sœurs de Charité de la Providence, Montréal.

M. Joseph Quenneville, Côteau-du-Lac.

Sr Marie-Clotilde Boyer, de la Congrégation de N.-D. Montréal

LOUANGE A RECITER

Pendant le Salut du Très Saint-Sacrement

LE prêtre après avoir donné la bénédiction avec le Saint-Sacrement, le dépose sur l'autel, se met à genoux sur le plus bas degré et récite à haute voix ces louanges, que les fidèles doivent répéter une à une à sa suite.

Dieu soit béni !

Béni soit son saint nom !

Béni soit Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme !

Béni soit le nom de Jésus !

Béni soit le Sacré-Cœur !

Béni soit Jésus dans le Très Saint-Sacrement de l'autel !

Béni soit l'auguste Mère de Dieu, la très sainte Vierge Marie !

Béni soit sa sainte et immaculée conception !

Béni soit le nom de Marie, vierge et mère !

Béni soit Dieu dans ses anges et dans ses saints !

(Léon XIII, par décret du 2 février 1897, accorde une indulgence de deux ans chaque fois qu'on récite publiquement et dévotement ces louanges pendant le salut du Très Saint-Sacrement. Cette indulgence est applicable aux âmes du purgatoire.)

Permis d'imprimer,

15 août 1897.

† PAUL, arch., de Montréal.

NOMINATIONS

PAR décision de Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé F.-X. Plante, vicaire à Berthier ;

M. l'abbé C. Filiatreault, vicaire au Sacré-Cœur, Montréal ;

M. l'abbé J.-E. Bruyères, vicaire à Saint-Eusèbe-de-Verceuil, Montréal ;

M. l'abbé H.-C. Laurier, assistant principal à l'école normale Jacques-Cartier, Montréal ;

M. l'abbé J.-A. Lavallée, vicaire à Saint-Joseph, Montréal.

M. l'abbé A. Dequoy, vicaire à Saint-Henri, Montréal.

- M. l'abbé A.-V.-J. Piette, vicaire à Saint-Jean-Baptiste, Montréal.
 M. l'abbé J.-P. Desrosiers, aumônier des sœurs du Bon-Pasteur, Maison de Lorette, Parc Laval ;
 M. l'abbé J. Picotte, vicaire au Mile-End ;
 M. l'abbé R. Pelletier, vicaire à Saint-Henri, Montréal ;
 M. l'abbé N. Dubuc, vicaire à Saint-Charles, Montréal ;
 M. l'abbé E. Leblanc, vicaire à Saint-Jacques-de l'Achigan ;
 M. l'abbé C. Décarie, vicaire à Sainte-Cunégonde, Montréal ;
 M. l'abbé R. Comptois, vicaire à Saint-Jean-de-Matha ;
 M. l'abbé J.-F. Morin, vicaire à Maisonneuve, Montréal ;
 Le Rév. Père St-Arnaud, de la congrégation de Sainte Croix, vicaire à Saint-Laurent ;
 M. l'abbé J.-A. Curotte, professeur au collège de l'Assomption ;
 M. l'abbé C. Bagarre, professeur au collège de Varennes.

M. l'abbé L. Callaghan a été appelé à l'archevêché de Montréal.

INFORMATIONS

Conversions. — Dernièrement mourait, à Saint-Pétersbourg, la princesse Volkonsky, femme du prince Michel Volkonsky, grand-maître de la cour, ancien vice-ministre de l'instruction publique. Avant de mourir, la princesse fit venir un prêtre français et lui exprima le désir d'embrasser la religion catholique, ce qui fut fait. Après s'être confessée, la mourante déclara qu'elle voulait être enterrée par des prêtres français au cimetière catholique. La famille a obéi à la volonté suprême de la défunte. En conséquence la princesse Volkonsky a été enterrée, selon son désir, au cimetière catholique de Saint-Pétersbourg.

On signale aussi de Londres une nouvelle conversion remarquable, celle de M. P. C. Burnand, éditeur du célèbre journal satirique de Londres, *le Punch*.

— Au nombre des plus récentes et des plus importantes conversions au catholicisme qui ont eu lieu à New-York, on doit signaler celle de Théodore A. Haremeyer. Ce millionnaire

est qualifié de « Roi des sucres ». Né de parents luthériens, il a vécu dans la plus complète indifférence religieuse, mais il fut toujours très charitable, en tout et pour tous. Il ne s'occupait nullement de choses religieuses ; seulement, il disait que s'il peut y avoir et s'il y a une religion vraie, ce ne peut être que la religion catholique romaine. Sa charité envers les pauvres et cet hommage instinctif qu'il rendait à la vraie religion lui ont fait obtenir de Dieu la grâce de mourir catholique. Peu de temps avant sa mort, la lumière de la vérité a éclairé complètement son esprit et touché son cœur. Il a appelé près de lui un prêtre catholique de sa connaissance. Il a reçu le baptême sous condition, et a été ainsi reçu dans la communion de l'Eglise catholique romaine. Cette conversion a produit une profonde impression aux Etats-Unis !

Irlande Une Université catholique.— Récemment, M. Balfour déclara à la Chambre des Communes que le gouvernement anglais était disposé à assurer la fondation aux frais de l'Etat d'une université spéciale pour les catholiques d'Irlande, en s'inspirant des vues de l'épiscopat. La question vient d'entrer dans une phase nouvelle par la publication d'un manifeste signé de tous les évêques d'Irlande et dans lequel sont exposées les conditions que devra remplir la nouvelle université pour satisfaire aux besoins des catholiques.

La déclaration des évêques porte sur quatre points principaux :

I. Pour la question de la composition du conseil universitaire, qui était à coup sûr la plus délicate à résoudre, les évêques espèrent que le gouvernement saura tenir compte du sentiment des catholiques d'Irlande qui demandent à ce que les ecclésiastiques ne soient pas exclus de la direction de l'université. Mais ils ajoutent en même temps que, dans le cas présent, ils ne considéreraient pas comme raisonnable de réclamer pour les ecclésiastiques une place prépondérante dans ce conseil.

II. En ce qui concerne la faculté de théologie, ils ne demanderont pour elle aucune subvention à l'Etat, mais ils désirent qu'elle ne soit pas exclue du corps de l'université.

III. Sur la question du choix et de l'inamovibilité du personnel enseignant, les évêques demandent, d'une manière générale que les nominations ne soient pas faites seulement en considération des mérites, mais qu'on s'inquiète aussi

des croyances des professeurs. Une fois nommés, ceux-ci ne pourraient être révoqués que par un conseil spécial de surveillance, composé de telle sorte que l'impartialité de ses décisions ne pût être mise en doute par personne.

IV. Enfin, l'université devra être ouverte à tous, aussi bien aux protestants qu'aux catholiques. On pourra prendre vis-à-vis des premiers des mesures analogues à celles qui ont été prises à Oxford et Cambridge pour permettre aux fils de familles catholiques de participer aux bienfaits de l'éducation universitaire.

Telles sont les revendications, des évêques catholiques d'Irlande. Ajoutons que leur manifeste a produit la meilleure impression dans les milieux politiques.

Médaille commémorative annuelle du pontificat de Léon XIII. — S. Em. le cardinal Mocenni, préfet du Palais Apostolique, a présenté au Saint-Père les échantillons de la médaille qu'on frappe annuellement à l'occasion de la fête du Prince des Apôtres. Sur la droite est le portrait de Léon XIII en profil avec l'écriteau : *Leo XIII, Pont. Max, An. XX*. Sur le revers, l'artiste a dessiné le magnifique édifice que Léon XIII vient de faire bâtir à Anagni pour l'instruction supérieure du clergé. Au-dessus de l'édifice, on lit : *Doctrinis optimis in clero-provehendis* ; dans l'exergue : *Collegium Leonianum Anagninæ*. Le dessin et la gravure de la médaille sont l'œuvre du graveur du Palais Apostolique, M. François Bianchi.

Léon XIII. — *Poète latin*. — Le Pape vient d'écrire, sur le modèle des épîtres d'Horace, un poème latin en l'honneur de la frugalité. Léon XIII est de la grande race des ecclésiastiques italiens parmi lesquels la tradition latine s'est perpétuée intacte, comme une part essentielle de leur patrimoine intellectuel. La pièce de vers du Saint-Père ne trahit pas le grand âge de son auteur. Le contenu de ce poème nous donne d'ailleurs le secret d'une si rare longévité : Léon XIII la doit aux qualités de sobriété et de frugalité dont il a toujours fait preuve.

On sait que la poésie est le passe-temps favori du pape. Cette passion lui a fait commettre naguère une grave imprudence. C'est après une nuit où il s'était relevé afin d'écrire une pièce de vers, que le Souverain-Pontife contracta la grave maladie qui faillit le mener au tombeau, au commencement de cette année.

La Sainte-Famille. — *Indulgence de la prière en commun.* — Parmi les exercices recommandés aux membres de l'Association de la Sainte-Famille, figure en première ligne la prière dite en commun dans les familles. On s'est demandé s'il est nécessaire, pour remplir les intentions de l'Association et pour gagner les indulgences, de réciter la prière à haute voix, ou s'il suffit que chacun la dise à part soi, la famille étant néanmoins réunie. La récitation à haute voix est préférable, et c'est celle que NN. SS. les évêques ont recommandé. Toutefois, on écrit de Rome qu'il n'est pas nécessaire, pour le gain des indulgences, que l'un des membres de la famille dise à haute voix les formules de prières et que les autres y répondent de même. Il suffit que l'on soit réunis et que chacun prie.

Le grand mal du siècle. — M. François Coppé vient d'écrire les lignes suivantes :

« Est-ce parce que je vieilliss et que j'ai pris quelque expérience de la grimace humaine ; mais c'est à chaque pas, maintenant, que je le reconnais sur les visages, l'insupportable orgueil. C'est le vice du siècle, et chez tous ceux qui en sont infectés, il est aisé de découvrir tous les maux qu'il engendre, c'est-à-dire l'indifférence, le mépris des autres, la sécheresse du cœur, en un mot, l'égoïsme. Allez ! le christianisme, — la religion de papa et de maman, dans laquelle nous mourrons, mon cher Lemaître, et dont nous nous efforçons, tant bien que mal, de pratiquer la morale, — ne s'y est pas trompé. Quand il a dressé la liste des poisons mortels pour notre âme, il a mis l'orgueil le premier, comme celui d'où peuvent s'extraire tous les autres. »

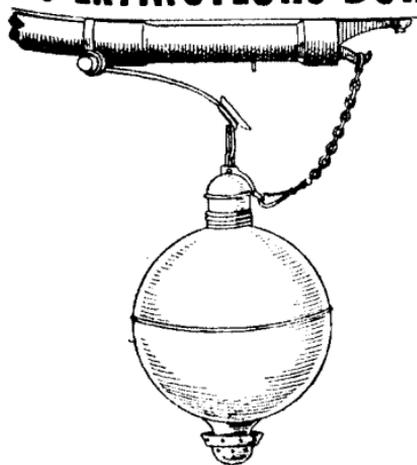
Vannes. — *Mort du R. F. Cyprien* — Le Rév. Frère Cyprien (Pierre Chevreau), supérieur général des Frères de l'Instruction chrétienne, est décédé le 14 juillet, à la Maison-Mère de Ploërmel, à l'âge de quatre-vingts ans et onze mois ; il avait succédé au fondateur, le 24 janvier 1861.

Né le 7 août 1816, à Maure (Ille-et-Vilaine), il entra dès 1830 dans l'institut fondé, en 1816-1817, par les vénérables abbés Jean-Marie de la Mennais et Gabriel Deshayes. Il revêtit l'habit religieux le 13 février 1833. Son noviciat terminé, il fut placé successivement à Quintin, Paimpol et Pordic (Côtes-du-Nord).

Religieux fervent, instituteur zélé, le Frère Cyprien sut, dans ces diverses localités, se concilier l'affection de ses nombreux élèves. Architecte habile, il dressa, dans le style du XIII^e siècle, les plans de l'église paroissiale de Pordic.

LES EXTINCTEURS DURAND

Les plus recommandés par les autorités compétentes.



L'extincteur, vignette No 1, représente le petit extincteur en verre, qu'une grande partie des communautés religieuses et plusieurs fabriques de la Province possèdent déjà, et qui a rendu des services signalés en plusieurs occasions. Il est très recommandé par le haut clergé, et toutes les églises, presbytères, collèges, couvents devraient en avoir un certain nombre. La vignette No 2 représente l'extincteur automatique et alarme à la fois. Cet extincteur est suspendu à la voûte, au centre d'un grand appartement, dans une cave, grenier, etc., etc., par un anneau fusible

No 2 — Automatique et canon d'alarme.
\$6.00 pièce, complet.

qui fond à un degré de chaleur de 150, donne l'alarme par une détonation de cartouche et l'extincteur restant suspendu au bout de sa chaîne fait l'ouvrage d'extinction en tournant sur lui-même, lançant des jets de liquide chimique en tous sens, dessous, dessus, et chaque côté de lui sur un diamètre de 50 pieds. Cet extincteur est tout ce qu'il y a de plus nouveau. Nous attirons l'attention spéciale de Messieurs les curés, les marguilliers, et les directeurs des différents collèges, couvents, etc., etc.

En vente que par nos agents voyageurs et à notre bureau.

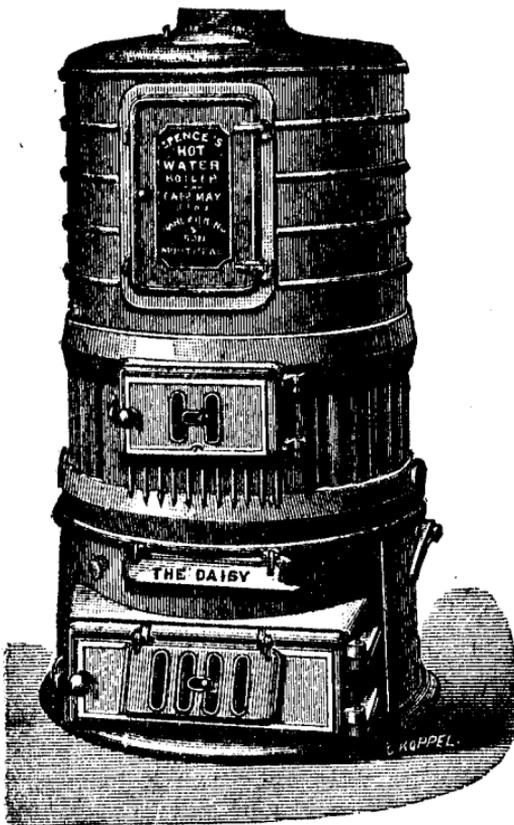


No 1 — \$2.00 pièce.

AVIS IMPORTANT. — La Compagnie d'assurance contre le feu la " St. Lawrence " de Montréal, dont les taux sont déjà de 15 % moins élevé que ceux des autres Compagnies, s'engage à faire de plus une réduction de 20 % à tout porteur de police d'assurance dans la susdite Compagnie qui sera muni d'un nombre suffisant d'extincteurs Durand.

DOMINION FIRE EXTINGUISHER CO.
7 RUE ST-PIERRE, MONTREAL

FOURNAISES A EAU CHAUDE



“Daisy”

— DE —

12 GROSSEURS

DIFFÉRENTES

POUR L'USAGE DES

Collèges, Couvents,

Eglises,

Ecoles publiques,

Edifices

— ET —

Résidences de toutes
sortes.

ASILE DES ALIÉNÉS.—(Hospice Saint-Jean de Dieu).

Longue-Pointe, P. Q., 9 avril 1891.

MM. WARDEN KING & SON,
MONTREAL.

MESSIEURS. — Nous avons actuellement en service dans les bâtisses de l'asile de la Longue-Pointe, quatorze de vos fournaises à eau chaude “DAISY” No 8. Durant l'hiver dernier, qui fut long et rigoureux, elles nous ont fait un bon service, étant économiques et faciles à diriger. Durant les vingt années passées nous nous sommes servis de différentes fournaises, et nous n'hésitons pas en disant qu'aucune ne nous ont donné la satisfaction et les résultats que nous avons eus avec la fournaise “DAISY ;” aussi la recommandons-nous en toute confiance aux personnes qui auraient besoin de fournaises à eau chaude, soit pour grandes ou petites bâtisses.

Votre dévouée,

SR THÉRÈSE DE JÉSUS,

Supérieure provinciale.

Demandez nos catalogues.

WARDEN KING & SON

637, rue Craig, Montreal

JAS. WALKER & CIE

MARCHANDS EN FERRONNERIE

236 et 243 Rue St-JACQUES et 543 Rue CRAIG

MONTREAL

Possèdent fournitures pour constructeurs, meubliers et bourreurs.

Une attention spéciale est donnée aux commandes du clergé.

120 — TELEPHONE BELL. — 1127



MAURICE PERRAULT

ARCHITECTE

Nouveaux Bureaux : 15, COTE ST-LAMBERT

MONTREAL

Spécialité : Constructions Hygiéniques et à l'épreuve
du Feu

Conditions particulières aux Corporations religieuses

CONSULTATIONS GRATUITES



AUX MESSIEURS DU CLERGE VIN DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos Vins de Messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi Huile d'Olive pour lampe de sanctuaire ainsi que Clerges approuvés.

TUDON, HEBERT & CIE, Importateurs de Vins et Liqueurs en Gros
41 RUE ST-SULPICE ET 22 RUE DEBRESOLLES MONTREAL

B. E. MCGALE
PHARMACIEN
2123 RUE NOTRE-DAME

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.
" 5 " à 6 "
" 8.30 " à 9.30 " "

MONTREAL

VIGNOBLES CANADIENS Comté d'Essex, Ontario

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE, Propriétaires
SANDWICH, Ont.

Nos vins sont aussi en vente chez MM. P. J. MONTREUIL, Lévis, P. Q. et L. J. TREMPE, Sorel, P. Q.



CLOCHES POUR EGLISES

Mears & Stainbank

Etablie en 1870

“FONDERIE DE CLOCHES DE WHITECHAPEL, (LONDRES ANG.)

Meneely & Cie

Etablie en 1826

WEST TROY, N. Y.

HUGH RUSSEL

AGENT

185 rue ST-JACQUES

Temple Building, MONTREAL

Des cloches avec inscriptions commémoratives conserveraient convenablement le souvenir des Noces de Diamant de Sa Majesté la Reine.

COUTLEE FRERES

MARCHANDS - TAILLEURS

A l'Enseigne du Gros Coq Doré

1516, RUE NOTRE-DAME

Coin de la rue Claude, près du Marché Bonsecours. **MONTREAL**

Hardes faites dans les derniers goûts. Habilllements faits à ordre en dix heures d'avis.

Les départements de Chapeaux, Valises, Chaussures et Merceries, sont au complet et méritent l'attention des acheteurs.

G. A. FLAGEOL, Tailleur. GEORGES COUTLEE, Prop.
N. BERTHIAUME, Gérant.

F. ED. MELOCHE

Professeur à l'Ecole des Arts de Montréal

Médaillé à l'Exposition de Chicago, (1893)

DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS
ARCHITECTURE — PEINTURE

References : Au-delà de cinquante églises et chapelles décorées depuis 1880, dans toutes les parties du Dominion ; entre autres : Les église de N.-D. de Bonsecours, Ste-Lunégonde et St-Vincent de Paul à Montréal ; celles de Ste-Marie de la Beauce, St-Jean, P. Q., Winnipeg, Tignish, I.P.E., St-Philippe d'Argenteuil, des Jésuites à Québec, St-Albans, E. U. La cathédrale de Pembroke, le tableau de la cathédrale de Valleyfield, la chapelle du couvent du Sault-au-Récollet.

TELEPHONE BELL 6478. Plans, Devis, Estimes et Expertises.

Domicile et Ateliers : No 353 rue St-Denis, **Montréal**

JOS HUSBEAU

PLOMBIER, FERBLANTIER
Poseur d'Appareils à Eau Chaud
de, Couvertures, Etc.

No 46, rue Ste-Marguerite, Montréal

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER^e et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc.

2097 RUE NOTRE-DAME.

PHOENIX DE LONDRES

CIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

Fondée en 1782. Succursale Canadienne établie en 1804.

Réclamations payées pour dommages résultant de l'incendie depuis l'établissement de la Compagnie : Plus de \$100,000,000.

Bureau Principal ; No. 35, rue St-François-Xavier Montréal.

PATERSON & SON, Agents Généraux

SIMÉON MONDOU,
G. A. RAYMOND & CIE, } Agents de la Section Française.

LA ROYALE

OIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.00

Wm. TATLEY, agent général

M. HURTUBISE et A. ST-CYR, agents du département français

Bureau principal : Coin de la Place d'Armes et de la rue Notre-Dame

O. DEGUISE

ENTREPRENEUR

BRIQUETEUR

28 rue MONTANA

M. O. DEGUISE se charge d'exécuter promptement tout travail en briques et en ciment à des prix modérés.

Tel. Bell 7183

Vins de Messe !

NOUS OFFRONS A MESSIEURS LES MEMBRES DU CLERGE

Un assortiment complet de

VEILLEUSES, HUILLE OLIVE pour Sanctuaire

VINS DE MESSE de Qualité Supérieure,

Nous ne demandons qu'un essai. Ecrivez pour prix et échantillons

LAPORTE, MARTIN & CIE, No 72 a 78, rue St-Pierre, - Montréal

EPICIERS EN GROS

TELEPHONE BELL 3040

TELEPHONE DES MARCHANDS 704.

F. LEFEBVRE & CIE

Peintres-Décorateurs

MAISONS ET ENSEIGNES

Coloriage, Imitation et Tapissage. Lincrusta Walton une spécialité

103 RUE MANSFIELD, MONTREAL

Nous avons décoré un grand nombre d'églises, parmi lesquelles : l'église de la Nativité, Hochelaga, St-Antoine, St-Gabriel, Lachine, la chapelle du séminaire de philosophie à Montréal etc., etc.

Téléphone Bell 1624.

Téléphone des Marchands 324.

O. CAUCHON

ENTREPRENEUR ET MARCHAND DE FERRONNERIES

324 RUE ST-LAUBENT, MONTREAL

Peinture, Huile, Vitres, etc. Grand assortissement de tapisserie de tous genres et de tous prix, depuis 3 cts en montant. Lampes de toutes sortes, les huiles de charbon, etc.

O. CAUCHON entreprend les ouvrages en Peinture, Décorations, Blanchissage, Tapissage, Imitation, Etc.

Tout'e commande que l'on voudra bien lui accorder, tant à la ville qu'en dehors de la ville, sera exécutée dans les derniers goûts, et à des prix très

Une visite est sollicitée

VICTOR THERIAULT

Entrepreneur de Pompes Funebres

TOUJOURS EN MAINS :

UN GRAND ASSORTIMENT DE CORBILLARDS

A vendre à des conditions très faciles.

16½ ET 18 RUE ST-URBAIN, MONTREAL

Téléphone 1399.

Spécialité, embaumer.



A. MONGEAU

. . Horloger . .

BIJOUTIER, OPTICIEN

Et Graveur Général

42, RUE ST-LAURENT

Entre les rues Craig et Vitré

MONTREAL

A. PALASCIO MARCHAND DE FER

En Gros et en Détail

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour menuisiers, Charpentiers, Menuisiers, etc., une spécialité.

390 RUE ST-JACQUES, 390.

"AU BON MARCHE"

MAISON ALPHONSE VALIQUETTE

IMPORTATEUR DE

(Etabli en 1870)

Marchandises Françaises Anglaises et Américaines,
Tapis et Fournitures de Maison.

Specialites : PRELARTS, 4, 6 et 8 verges de large

Prix spéciaux pour Couvents, Collèges et Communautés religieuses.

1883 et 1885 RUE, NOTRE-DAME - MONTREAL

N. SIMONEAU ELECTRICIEN

— PRATIQUE

Bureau : 2151 rue Notre-Dame - Montreal

Longue expérience dans la manufacture et le posage d'appareils électriques, réparations et ouvrages neufs de tout genre. Appareils électriques toujours en mains. Spécialité pour le posage de fil pour la lumière électrique.

Référence Archevêché de Montréal. TELEPHONE BELL 1275

CHS DESJARDINS & CIE

1537 RUE STE-CATHERINE

FABRICANTS ET IMPORTATEURS DE —

Chapeaux Romains

En Peluches françaises, en Soie, en Cachemire et en Feutre.

AUSSI :

Nous avons constamment en main un assortiment très complet de **Pardessus en caoutchouc**, importé spécialement pour Messieurs du Clergé.

Nous sollicitons respectueusement une visite.

CHS DESJARDINS & CIE

1537 RUE STE-CATHERINE

J. B. LASNIER & FILS

FABRICANTS DE

Cierges de toutes dimensions

Fournisseurs de l'archevêché de Montréal et des principales maisons religieuses de la Province.

Importateurs des VINS de MESSE de SICILE d'ESPAGNE et d'ALGERIE

Tiennent comme spécialité L'HUILE D'OLIVE, les THÉS, les CAFÉS des MEILLEURS CRUS.

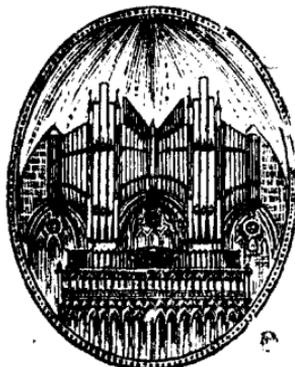
Adressez à J. B. LASNIER & FILS, Montréal ou Lévis

MAISON FONDÉE EN 1879.

CASAVANT FRERES

Facteurs d'Orgues

ST-HYACINTHE, P. Q.



Orgues à Transmission Electrique, Pneumatique ou Tubulaire, Soufflerie Electrique et Hydraulique.

RÉFÉRENCES : Orgues de N. D. de Montréal, (le plus grand du Canada), Cathédrale de Montréal, Cathédrale d'Ottawa, Cathédrale de St-Hyacinthe, N.D. de St-Hyacinthe, St-Joseph d'Ottawa, St-Patrice, Montréal, St-Anne de Beauport.

Orgues d'occasion à vendre à bonne composition.